

## ARTICLE

### « La Fondation canadienne de recherche sur l'alcoolisation fœtale »

Établie en septembre 2007, la Fondation canadienne de recherche sur l'alcoolisation fœtale (FCRAF) est une fondation indépendante sans but lucratif, créée pour promouvoir l'intérêt et financer la recherche relativement aux effets biomédicaux, psychologiques et sociaux à court et long terme de la consommation d'alcool pendant la grossesse, ainsi que pour prévenir l'ensemble des troubles causés par l'alcoolisation fœtale.

Tous les ans, la FCRAF octroiera des subventions de recherche à l'occasion de la Journée internationale de l'ETCAF (ensemble des troubles causés par l'alcoolisation fœtale) et de la Table ronde de recherche annuelle du Groupe d'expertise canadienne sur l'alcoolisation fœtale (FACE). [Extrait présentation FCRAF].

Document en ligne. Disponible sur : [\[http://www.fasdfoundation.ca/french/pr09072007\\_fr.pdf\]](http://www.fasdfoundation.ca/french/pr09072007_fr.pdf).

Consulté le 29/01/08 ⓘ

Retrouvez le site web de la FCRAF sur : <http://www.fasdfoundation.ca>

## CANADA

### « Grossesse et alcool ne font pas bon ménage »

Le groupe de prévention Safera, situé à Québec, souhaite qu'un message unique circule quant à la consommation d'alcool durant la grossesse.

«Les femmes ne savent pas à quoi s'en tenir, a indiqué Louise Loubier-Morin. Deux informations différentes circulent depuis trop longtemps. Certains spécialistes appliquent et recommandent la règle de tolérance zéro, tandis que d'autres permettent un ou deux verres par semaine à leur patiente, ce qui est inacceptable.»

Il est pourtant reconnu que le SAF est directement causé par la concentration de l'alcool dans le sang de la mère et par sa régularité à prendre un verre. Selon Safera, la seule façon de contrer ce syndrome demeure la prévention et la conscientisation.

Document en ligne. Disponible sur : [\[http://www.hebdos.net/lrd/edition52008/articles.asp?article\\_id=197448\]](http://www.hebdos.net/lrd/edition52008/articles.asp?article_id=197448).

Consulté le 26/01/08. ⓘ

## ENQUETE

### « Premier bilan du message sanitaire »



Depuis le 3 octobre 2007, toutes les bouteilles de boissons alcoolisées doivent porter un message sanitaire préconisant l'absence de consommation d'alcool pendant la grossesse.

Cherchant à évaluer la notoriété, la compréhension et l'acceptation du message, l'Inpes a mené une étude auprès du grand public.

La présence d'un nouvel élément sur les bouteilles d'alcool a été remarqué par 14% des personnes interrogées et parmi celles-ci, 82% ont retenu le message. Au total, c'est donc un peu plus d'une personne sur 10 qui cite le message sanitaire.

Le pictogramme, apposé sur les bouteilles, a retenu l'attention de 29% des enquêtés. Quant à la phrase qui l'accompagne, elle a été vue par 19% d'entre eux.

Le sens du pictogramme semble bien compris : pour 77% des personnes interrogées, les femmes enceintes doivent s'abstenir de consommer de l'alcool. A l'inverse, seuls 21% pensent qu'il recommande simplement aux femmes enceintes de limiter leur consommation.

Pour résumer, quelque soit sa forme (pictogramme ou phrase), la clarté et l'utilité du message sont reconnues par 9 personnes sur 10 environ. Toutefois, une minorité non négligeable (4 personnes sur 10) le trouve culpabilisant pour les femmes enceintes. Malgré cela, l'opinion publique reste favorable à l'apposition du message sur les bouteilles, qui est en effet approuvée par 9 enquêtés sur 10.

Source : *Alcool Actualités*, n° 37, février 2008



## MEMOIRE

### « Alcool, grossesse et représentations »

Ce mémoire s'organise en 3 parties autour de la question de la consommation d'alcool pendant la grossesse et les représentations qui en découlent : constats, recherche bibliographique et hypothèses, proposition de projets.

Source : *Alcool, grossesse et représentations / Mémoire de SAUVAGE Isabelle*. - Université Catholique de Lille. - 12/2005. - 31 p. ⓘ

## APPLICATION D'UN TEXTE DE LOI

### « Un enseignement spécifique dédié aux effets de l'alcool sur le fœtus »

L'Organisation Nationale des Syndicats des Sages-Femmes impose, à toutes les sages-femmes en exercice, une formation continue au cours de laquelle sera dispensé un enseignement spécifique sur les effets de l'alcool.

L'ONNSF applique la loi n°2004-806 du 9 août 2004 relative à la politique de santé publique dont l'article L. 631-3 est ainsi rédigé :

« La formation initiale et continue de tous les professionnels de santé ainsi que des professionnels du secteur médico-social comprend un enseignement spécifique dédié aux effets de l'alcool sur le fœtus. Cet enseignement doit avoir pour objectif de favoriser la prévention par l'information ainsi que le diagnostic et l'orientation des femmes concernées et des enfants atteints vers les services médicaux et médico-sociaux spécialisés. »

Les sages-femmes du département pourront se tourner vers les sessions de formation mises en place pour 2008, dans le Finistère, par le CODES 29 en partenariat avec l'ANPAA 29.

Programme des formations disponible sur : <http://www.codes29.org/spip.php?article41>

## ARTICLE SCIENTIFIQUE

### « Les clignements des yeux aideraient à identifier les enfants exposés à l'alcool avant la naissance »

De nouvelles conclusions indiquent que des déficiences du conditionnement du clignement de l'œil (EBC) contribueraient à identifier les enfants probablement atteints d'EFA.

Alors que les enfants souffrant d'embryo-fœtopathie alcoolique (EFA) possèdent des anomalies crâniocfaciales identifiables, ceux atteints de troubles neuro-développementaux liés à l'alcool (ARND) présentent des handicaps cognitifs significatifs sans anomalies faciales. Une nouvelle étude importante a découvert qu'une déficience du conditionnement du clignement de l'œil (EBC) identifierait les enfants probablement atteints d'EFA, ainsi que les enfants exposés à l'alcool et auxquels manquent certaines caractéristiques distinctives de l'EFA.

Les résultats sont publiés dans l'édition de février de *Alcoholism: Clinical & Experimental Research*. [Extrait de l'article]

Document en ligne. Disponible sur : <http://www.informationhospitaliere.com/voirDepeche.php?id=11064>

Consulté le 19/02/08 ⓘ

## CAMPAGNE D'INFORMATION

### « Je me pose des tas de questions... sauf pour l'alcool, c'est « NON MERCI »!



Dans le cadre d'une action de sensibilisation du grand public et des professionnels aux effets de l'alcool sur le fœtus, l'URCAM Nord-Pas-de-Calais en partenariat avec l'URMEL, a édité des brochures *Fille ou garçon? Sein ou biberon? Clément ou Sarah? Je me pose des tas de questions... sauf pour l'alcool, c'est « NON MERCI »!*

Présenté sous forme de questions-réponses, ce dépliant rappelle les risques liés à la consommation d'alcool durant la grossesse.

Dossier de presse disponible sur : [http://www.npdc.assurance-maladie.fr/fileadmin/NORD-PAS-DE-CALAIS/download/intranet/PREV/Dossier\\_presse\\_SAF.pdf](http://www.npdc.assurance-maladie.fr/fileadmin/NORD-PAS-DE-CALAIS/download/intranet/PREV/Dossier_presse_SAF.pdf) Consulté le 06/03/08 ⓘ

## DOSSIER

### « SAF : le syndrome d'alcoolisation fœtale »

Ce dossier consacré au syndrome d'alcoolisation fœtale reprend l'historique du SAF en abordant les points suivants :

- Représentations du SAF
- Alcool et grossesse
- Recommandations de la SFA
- Calendrier de croissance du fœtus
- Migration des cellules
- Anomalies dues au SAF
- Consommation d'alcool
- Prévention
- Contacts utiles

Source : SAF : le syndrome d'alcoolisation fœtale. In *Alcool assistance : mouvement d'entraide et d'action sociale*, mars 2007, p. 17-38.

## MATERIEL D'INFORMATION

### « L'alcool durant la grossesse »



L'Institut suisse de prévention de l'alcoolisme et autres toxicomanies (ISPA) a entièrement revu la brochure «Grossesse et alcool» et en propose une nouvelle édition. Elle contient des recommandations sur la gestion de l'alcool avant, pendant et après la grossesse. Elle est destinée aux futurs mères et pères et à leurs proches.

Document en ligne. Disponible sur : <http://www.sfa-ispas.ch/index.php?IDthemepub=2&lanque=F&IDpubvis=1>. Consulté le 25/02/08. ⓘ

ⓘ signifie que le document est disponible au CODES 29